

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 à 20h30

Le 27 septembre 2022 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; PEROTEAU Christelle ; BONNARDEL Isabelle ; ARRIVÉ Bruno ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : GASTARD Patrick ; (proc. L LOISEAU) ; DEZON Marie-Pierre (proc. C GRANGE) ; BOUCHAUD Thomas ; BRETON Pierre-Yves

Secrétaire : Anne-Marie LAFOND

Présents : 11 Représentés : 2 Absents : 4 Votants : 13

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du/de la secrétaire de séance : Anne-Marie LAFOND

2. **Approbation du compte-rendu de la dernière séance = 13 POUR** mais revoir où en sont les demandes de devis pour refaire le vitrail de l'église + toujours problème d'odeurs chez Mme Bishop.

3 - Décision pour un forfait astreinte :

Les agents des services techniques sont actuellement, au moins un week-end par mois, d'astreinte. Vu la contrainte et les heures de récupération déjà très élevées, il est important de prévoir un dédommagement pécuniaire, soit 116.20 € pour une période d'astreinte du Vendredi soir au Lundi matin, y compris pour Angélique Stordeur = 13 POUR.

4 - Décision Modificative n° 1 Budget Commune :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la délibération modificative ci-après pour le budget Commune afin de régler l'effacement des réseaux Route de Chef-Boutonne (prévu en 2020), les guirlandes et la participation CTL = 13 POUR

INVESTISSEMENT Dépenses		Équilibre budgétaire
art 2315/prog 284 Voirie	- 31 500	
art 2041582 subv équipement à amortir	+ 31 500	
		0

5 - Adoption du Rapport annuel du Prix et Qualité du Service Public – Assainissement Collectif 2021

M le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. = 13 POUR

6 - Travaux création porche : avenant 1

Suite à la complexité des travaux, et à la crise, nous devons faire face à une augmentation non prévue des coûts, représentant 18 % des coûts du marché, d'où l'avenant 1 du lot 1 – Gros œuvre pour un surcoût de 27 230 € HT = 13 POUR

7 - Information Ressources Humaines

- Départ de Claire DAMY le 31 août 2022
- Arrivée de Didier ALLAIN le 1^{er} juillet 2022 en tant que nouveau chef des Services Techniques
- Problème avec contrat PEC Jérémy COINDEAU qui est encore en arrêt maladie.

8 - Situation Gens du Voyage

Agression de Quentin RABAUD par certains membres de la communauté des gens du voyage au terrain de pétanque, en soirée. Il a décidé de porter plainte à la gendarmerie. Cette communauté est établie au chai, récemment acquis par la commune mais dont les réseaux d'eau appartiennent à Monsieur Sauteraud.

Monsieur le Maire l'a informé de la situation, ce dernier a décidé de couper l'eau desservant le chai = décision approuvée à l'unanimité.

De plus, Monsieur le Maire explique que la DDT fait pression pour que se fasse la modification du PLU par déclaration de projet afin de créer une aire de stationnement pour les gens du voyage dans la Zone Artisanale. Étant donné leurs comportements irrespectueux sur la voie publique et envers les habitants, Monsieur le Maire propose de refuser la modification de notre PLU pour les installer sur la commune = 13 POUR.

9 - PLUi

Lecture de l'annexe 4 par Anne-Marie Lafond concernant les objectifs du PLUi, dossier en charge par le service instructeur en urbanisme de la CC Val de Charente :

- Étudier le fonctionnement et les enjeux en concertation avec les habitants et les acteurs du territoire
- Réaliser un travail collaboratif avec les 32 communes qui composent la CC Val de Charente
- Mettre en cohérence les enjeux et adapter les règles aux projets déjà mis en place
- Mettre en valeur les forces des communes et voir comment agir sur les faiblesses
- Disposer d'une boîte à outils adaptée et cohérente à l'échelle de la CC

Tout cela concernera le cadre de vie, l'agriculture, le développement économique, l'énergie, l'habitat, le volet social et la mobilité.

10 - SOLIHA

Monsieur Prodhomme, architecte du projet de réhabilitation de logements par Soliha dans la Grand'Rue, informe par courriel que l'appel d'offre est reporté, à cause notamment de l'augmentation des coûts des matières premières. Malgré un permis de construire accepté, Soliha doit différer afin de s'ajuster financièrement.

11 - Dossier Station-service

La station-service est déficitaire de 2 752 €, en sachant que la commune verse 2 000 € chaque année. C'est pourquoi, Monsieur Plisson souhaitait stopper l'activité fin novembre 2022. Il a acquis la station il y a 7 ans pour 150 000 € et souhaite la revendre pour 60 000 €. Après une rencontre avec son comptable, il lui est suggéré de différer la fermeture d'un an, le temps de voir d'autres solutions (tarifs, signalétique, ...).

12 - Information RTE projet ruffécois :

Le poste de source à Longchamps arrive à saturation, donc il faut trouver un nouvel endroit pour implanter un nouveau poste source. La zone de recherche s'étend entre Rom et Ruffec. Le projet pourrait s'implanter entre Veillemorte et La Faye.

13 - Groupe de travail à créer : économie d'énergie....

Monsieur le Maire propose de créer un groupe de travail permettant la réflexion sur les économies d'énergie possibles à faire sur la commune et, de ce fait, budgétairement. Il sera composé de Patrick Gastard, Laurent Loiseau, Jean-Marc Lacoux, Marie-Noëlle Nicolas, Christelle Peroteau, Bruno Arrivé, Isabelle Bonnardel et Pascal Bœuf.

14 - Point sur les réunions et manifestations à venir :

- Commission tourisme : le 28 septembre à 20H30, en mairie
- Région Ruralité : le 29 septembre à 17H, à la Canopée
- Conférence des Maires : le 6 octobre à 19H, à la salle des fêtes (PLUi, plan énergie...)
- Commission Bulletin municipal : le 6 octobre à 18H30, en mairie
- Loto de l'Amicale des Pompiers : le 9 octobre à la salle des fêtes

- Réunion avec les référents villages : le 10 octobre à 20H30, à la salle des fêtes
- Octobre Rose : le 15 octobre = randonnée – départ de la salle des fêtes à 14H

15 - Devis

- Devis signé à Mavasa pour la commande de 3 panneaux : parking plan d'eau, aire de lavage et aire de stationnement camping-car = 220.16 € HT = 13 POUR
- 2 projecteurs pour l'opération Octobre rose (Denrée Électricité) = 1494.66 € HT = non validé

16 - Informations et questions diverses

- Mme Joan Jenkins se fait racheter Actous Immobilier, au 1^{er} octobre, par Beau Village, mais ne cesse pas son activité. Cependant, il n'y aura plus d'agence, juste une vitrine.
- Mme Véronique Pouet transfère son salon de coiffure en lieu et place de l'agence immobilière dans la Grand' Rue.
- Mme Françoise Pinaud arrête son activité (salon de coiffure) à la fin de l'année 2022.
- Une soirée cabaret est prévue le **11 mars 2023** : projet « Brin de Femme » organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec l'AMV (Association Microinformatique de Villefagnan) et la commune.
- Prochainement, aura lieu une rencontre avec M Ségui, notre maître d'œuvre aménagement de bourg, et les différents concessionnaires concernant l'aménagement des parkings autour de la maison de santé.
- La section « pétanque » de l'association VAL (Villefagnan Animation Loisirs) : Laurent Loiseau a vu avec M Laffond, en charge de cette section, afin de récupérer les clefs de la salle des associations.
- L'assemblée générale de l'Avant-Garde Rugby a eu lieu au club house. Ce bâtiment se dégrade, il sera demandé des devis pour la réfection de la toiture. Laurent Loiseau va faire intervenir un plombier pour les douches dans leurs vestiaires également.
- Des devis sont en attente de réception concernant le crépit des halles qui se dégrade.
- Suite aux dernières réunions de chantier, la remise des clefs de la maison de santé est prévue le 30 mars 2023.
- Pierrette Pierron fait un résumé de la commission aux affaires scolaires : convention de participation aux dépenses de fonctionnement pour les écoles élémentaires privées du Sacré Cœur (Ruffec) et de l'Enfant Jésus (Villefagnan) prévue = 685 € par enfant en primaire et 1974 € par enfant en maternelle.
- Médias Plus : actuellement en prospection auprès des artisans et des commerçants de Villefagnan et alentours pour l'agenda 2023.
- Rappel : la Maison France Services organise des portes ouvertes les 3 et 4 octobre 2022.

Séance levée à 23H40.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Loiseau', written in a cursive style.